



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E22877

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/09/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ORLEANS 2000B00546

Siret : 432 831 089 00037

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 23829

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010336320404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010336320404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : CHAUFFAGE PLOMBERIE SANI & DEPANNAGE

Sigle : C.P.S.D

60 RUE FLORA TRISTAN  
45300 PITHIVIERS

Téléphone : 02 38 34 66 30

Portable : 06 75 78 50 44

Site Internet :

E-mail : e.esnault@cpsd.fr

Responsabilité légale :

ESNAULT EMMANUEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Fax : 02 38 34 74 07

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	06/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/11/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	15/06/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	15/06/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS  
959, RUE DE LA BERGERESSE  
CS 70606  
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.